

Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse

Autor(en): **Baer, Jean-G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes
de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie
scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di
Scienze Naturali**

Band (Jahr): **141 (1961)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aufwendungen für die einzelnen Forschungsarbeiten der Medizinischen Abteilung. Am 18. Januar 1961 hat die Interpharma für 1961–63 eine jährliche Subvention von Fr. 90 000.— zugesichert, die vorwiegend der Medizinischen Abteilung zugute kommen soll. Ein Fachausschuß, in dem Prof. A. Pletscher (Basel) die Interpharma vertritt, hatte bereits ein Programm aufgestellt, nach welchem das Institut Grundlagenforschung betreiben soll, vor allem auf dem Gebiete der Bronchitis chronica asthmatica und ihrer Folgen. Am 2. März 1961 hat der Große Rat des Kantons Graubünden die jährliche Subvention des Kantons von Fr. 6000.— auf Fr. 19 500.— erhöht.

Als Leiter für die Medizinische Abteilung hat der Stiftungsrat Dr. Ernst Sorkin gewählt, der als Abteilungsvorsteher am Seruminstitut Kopenhagen arbeitet. Mit seinem Amtsantritt im Januar 1962 wird die Medizinische Abteilung wiedereröffnet sein.

Die Forschergruppe für «Experimentelle Chirurgie» hat weiterhin Probleme der Osteosynthese, des Verbrennungsschocks und der Heilungsvorgänge der Wunden behandelt und wird mit dem Leiter der Medizinischen Abteilung zusammenarbeiten.

Am Observatorium ist die Strahlungsforschung gefördert worden, auch im Zusammenhang mit dem Geophysikalischen Jahr. Im Vordergrund steht das Studium der Ultraviolettstrahlung der Sonne und des Himmels. Als neuer Mitarbeiter für bioklimatische Luftforschung ist seit dem 1. November 1960 Dr. R. Kern tätig.

Der Delegierte der SNG im Stiftungsrat: *R. Florin*

13. Rapport du délégué de la SHSN à la Commission fédérale pour le Parc national suisse

La Commission s'est réunie trois fois dans le courant de l'année à Zurich, S-charl et à Neuchâtel. La réunion à S-charl a été suivie des traditionnelles excursions dans le Val Tavrü et le Val Sesvenna qui se sont déroulées sous une pluie battante.

L'année 1960 a vu se terminer le mandat du Dr J. Desax, de Coire, conseiller national, parvenu à la limite d'âge. Le Conseil fédéral a désigné M. H. Stiffler, de Landquart, conseiller national, pour le remplacer. La Ligue suisse pour la protection de la nature a également renouvelé ses délégués, MM. A. Gubeli et H. Zbinden, qui sont remplacés par MM. J. Bächtold et W. Plattner, respectivement président et vice-président de cette organisation.

Enfin le Dr G.-N. Zimmerli, secrétaire-caissier et surveillant général du Parc national est également arrivé à l'âge de la retraite. Il a été remplacé comme surveillant par l'inspecteur forestier J. Könz, à Zernez, et le secrétariat de la Commission a été confié à M. A. Kuster, inspecteur fédéral de la chasse, et le poste de trésorier est occupé par M. J. Rappo, également collaborateur de l'inspecteur général, à Berne.

Le Petit Conseil du canton des Grisons n'a pas encore ratifié les contrats conclus entre les communes intéressées et la Confédération, et il est à espérer que les interventions en haut lieu auront bientôt mis fin à cette situation absurde.

Au cours d'un violent orage survenu le 16 septembre, le pont qui franchit le Spöl à Praspöl a été emporté. Il sera reconstruit plus en amont par les soins des Forces motrices engadinoises qui s'étaient de toute façon engagées à le déplacer.

L'augmentation constante du nombre des visiteurs et l'accroissement inquiétant de la circulation automobile, posent des problèmes à la surveillance, malgré l'engagement d'un troisième gardien habitant à S-charl.

L'hiver long et rigoureux a causé la mort d'un nombre considérable de cerfs et comme toujours, principalement des biches et des faons, mais aussi des chevreuils et même des chamois. N'oublions cependant pas que c'est pas des procédés semblables que la nature rétablit en partie l'équilibre rompu par un trop fort accroissement du nombre des individus.

Jean-G. Baer

14. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

L'effectif des membres de la Ligue suisse pour la protection de la nature a cessé de décroître, il est resté sensiblement stationnaire (un peu plus de 37 000), les entrées compensant *grosso modo* les départs. On peut espérer que la crise qui a ébranlé les assises même de la Ligue est définitivement conjurée.

Dans l'idée de modifier le statut de la Ligue dans le sens d'une organisation fédérative, le Comité et le Conseil de la Ligue s'efforcent d'encourager la constitution de sections cantonales; on en compte actuellement 10.

A côté du bulletin «Protection de la Nature» qui paraît, dès 1960, 6 fois par an au lieu de 4, la Ligue a édité un ouvrage «Schweizer Naturschutz am Werk», dont la version française paraîtra ultérieurement.

En fin d'exercice, le président A. Gübeli a dû se démettre de sa charge; il a été remplacé par le Dr J. Bächtold. Le rapport du Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature pour 1960 exprime à ce sujet une opinion que partagent tous ceux qui ont vu le président Gübeli à l'œuvre: «Si aujourd'hui la situation financière de la Ligue est assainie et si les marques de confiance que l'on témoigne à notre association se font sentir de plus en plus nettement, c'est en effet avant tout aux efforts infatigables de M. Gübeli que nous le devons.»

On me permettra d'ajouter que parmi les membres du Comité MM. E. Muller, ancien vice-président, et W. Plattner, vice-président actuel, méritent la reconnaissance de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la Ligue suisse pour la protection de la nature et du succès de ses activités, de rendre hommage aussi au Dr D. Burckhardt, qui,